

# DOSSIER DE PARRAINAGE ET MÉCÉNAT BARJAC M'EN CHANTE 2017

*L'Association Chant Libre organise le festival depuis 21 ans*



  
Barjac  
m'en  
chante

*Chanson de caractère*

FESTIVAL DU 29 JUILLET AU 3 AOÛT 2017

## Le Festival Barjac m'en chante

Le Festival Barjac m'en chante - chanson de caractère se déroule sur six jours du 29 juillet au 3 août 2017, à Barjac dans le Gard. Jean-Claude BARENS, notre nouveau Directeur Artistique, l'a

défini ainsi : «Une chanson de parole, de caractère, de texte, de mots ciselés. Une chanson porteuse de sens, d'humanisme, de résistance, d'amour, d'espoir et de partage. Une chanson mêlant les générations».

« Notre festival est le plus grand des petits festivals français », dixit Télérama. Il a une couverture médiatique importante et élogieuse tant dans la presse écrite que sur le web.

## Barjac le village Bio et engagé

Barjac, cité Renaissance, classé village de Caractère est situé au nord du Gard entre Cèze et Ardèche, au nord du pays d'Uzès. Barjac est engagé depuis plusieurs années dans différents domaines : gestion sans pesticide, restaurant scolaire Bio parmi les premières en France (film documentaire « Nos enfants nous accuseront »), hébergements touristiques écologiques et responsables, actions de défense pour l'environnement (gaz de schiste), actions de soutien à l'agriculture biologique (Terre de liens)...



*Photo JM André*

## Programme 2017

- 30 spectacles
- 2 expositions
- 5 rencontres avec les rendez-vous de 11h.
- 4 apéros-thèmes de midi cèze (12h16)
- La remise du prix Jacques Douai
- Des spectacles de rue
- Une scène ouverte après minuit au chapiteau pendant cinq soirées

[www.barjacmenchante.org](http://www.barjacmenchante.org)

## 4 lieux de spectacle :

### LA COUR DU CHÂTEAU



En plein centre du village, avec en fond de scène le donjon construit au XIème siècle, offre 650 places et accueille chaque soir à 21h30, deux artistes ou groupes, sous les étoiles.

### LE CHAPITEAU



Implanté sur l'espace du Pradet, d'une capacité de 300 places, accueille quant à lui, deux artistes, l'un à 17 heures et l'autre à 18 heures 30. Sous le chapiteau également, à partir de une heure du matin, la scène ouverte accueille les artistes qui souhaitent se faire connaître.

### LA BASSE COUR



La basse-cour de l'école publique proposera 3 spectacles pour enfants, payants pour les adultes et gratuits pour les enfants de moins de 12 ans.

### LA SALLE REGAIN



## Le Public

---

L'ouverture du festival a lieu sur la place Charles Guynet à côté de l'Office de Tourisme, avec un premier concert accessible à tous, accueillant 400 à 500 spectateurs. La Finale, désormais appelée Épilogue gourmand, clôture le festival. Il est proposé aux festivaliers et offert aux plus assidus (Forfait Pass-Cour et Découvertes et Forfait Pass-Assidu) et aux artistes. Environ 350 personnes y assistent.

Depuis de nombreuses années, le public assidu revient en nombre de tous les départements métropolitains. Quant à eux, Suisses, Belges et même Canadiens représentent 10 % de nos spectateurs. Mais nous avons également noté un taux moyen de renouvellement de plus de 20 %.

Avec 7800 spectateurs en 2016, et un taux de remplissage remarquable de 96 %, nous pouvons être réellement satisfaits de la fréquentation.

## Organisation

---

Le Festival Barjac m'en chante-chanson de caractère est organisé par l'association Chant Libre dont le siège est : BP 26 – 30430 Barjac

Date de déclaration en préfecture comme association loi 1901 : 04/12/1992

N° Siret : 390 295 020 00015 / code Ape : 9001Z

Licence n° 2-1012642 et 3-1012643

**PRÉSIDENT** : Jean Michel Bovy

**VICE-PRÉSIDENTS** : Yves Chaulet et Michel Simonot

**TRÉSORIÈRE** : Sandrine Garcia

**TRÉSORIÈRE ADJOINTE** : Aline Guyonnaud

**SECRÉTAIRE** : Gilles Ménétré

**DIRECTEUR ARTISTIQUE** : Jean Claude Barens

**RESPONSABLE COMMUNICATION ET**

**SECRÉTAIRE ADJOINT** : Antoine Agapitos

**RÉGISSEUR GÉNÉRAL** : Christophe Barbut

**RÉGISSEURS ÉCLAIRAGES** : Romuald Bodin,  
Simon Malmenaide

**RÉGISSEUR SON** : Jacques Masliah

**BÉNÉVOLES** : une quarantaine de bénévoles participent à l'organisation du festival.

## Financement

---

Le budget global du festival est d'environ 216 000 €. 50 % en financements propres : billetterie – bar – vente de produits dérivés, 50 % proviennent des :

Collectivités Territoriales :

- Le Conseil Régional Occitanie
- Le Conseil Départemental du Gard
- La Communauté de commune Cèze – Cévennes
- La Mairie de Barjac

Sociétés Civiles :

- L'Adami
- Le CNV
- La SACEM

Partenaires Privés

## Communication

---

Le site **www.barjacmenchante.org** ouvert en février 2016 retrace l'historique de tous les programmes et artistes passés sur nos scènes depuis plus de 20 ans. Ce site responsive permet de se connecter à tout moment à partir de tout type de matériel, de connaître le programme 2017 et d'acheter ses billets et forfaits en ligne.

La communication du festival est faite également par voie de presse et radio grâce à des partenaires tels que Midi-Libre, La Marseillaise, Radio France Bleu.

L'Office de Tourisme de Barjac contribue également à diffuser notre événement et son programme en amont et pendant le festival.

Des programmes – flyer et affiches sont distribués largement sur la région.

## Les Professionnels

---

Les artistes et les professionnels apprécient notre festival pour sa convivialité, sa chaleur, son accueil, sa qualité d'organisation et ses rencontres informelles. Ils nous rejoignent, chaque année plus nombreux, ponctuellement pour certains, sur l'entièreté du festival pour d'autres. Barjac est un lieu de rendez-vous important.

## Les Retombées Économiques

---

Les six jours du festival sont calés chaque année à cheval sur la dernière semaine de juillet et la première d'août. Il dynamise une activité économique déjà importante. Trois festivaliers sur quatre trouvent un hébergement sur place (gîtes – chambres d'hôtes- campings et hôtels). Les artistes et les techniciens sont également logés sur place. Environ 22.000 €, pris en charge par les productions ou le festival sont injectés directement dans l'économie locale. Il faut ajouter à cela les repas des festivaliers pendant une semaine.

**VOUS APPRÉCIEZ NOTRE PROJET ARTISTIQUE ET VOUS SOUHAITEZ NOUS ACCOMPAGNER POUR :**

- Soutenir la création artistique en chansons et une programmation de très haut niveau culturel
- Favoriser l'insertion de l'action culturelle au niveau local
- Renforcer l'identité culturelle de Barjac et son territoire
- Mettre en avant une économie de proximité en choisissant des entreprises et des fournisseurs locaux pour la location ou l'achat de matériel technique et scénique
- Collaborer avec les producteurs locaux afin de faire découvrir leurs spécialités.

**ALORS, PENSEZ AU « MÉCÉNAT CULTUREL »...**

Il vous permet d'associer l'image de votre entreprise à une démarche artistique et culturelle répétée médiatiquement. De plus le mécénat connaît une forte incitation fiscale. Il ouvre droit à une réduction d'impôt.

*Parrainage et mécénat se distinguent selon qu'il existe ou non des retombées commerciales quantifiables pour l'entreprise, par un bénéfice fiscal différent.*

#### LE PARRAINAGE :

Les dépenses de parrainage sont assimilées à des dépenses de nature publicitaires et sont ainsi traitées comme frais généraux. Toutes les entreprises qui associent leur nom à un événement culturel doivent se placer sous ce régime, même si leur démarche ou leur intention n'est pas publicitaire.

#### LE MÉCÉNAT :

Pour ouvrir droit à réduction d'impôts, le don doit être réalisé au profit d'une association culturelle. Les dons peuvent être versés aussi bien par les particuliers que par les entreprises. Le Code Général des Impôts nous renseigne à ce sujet. Pour les dons de particulier, l'article 200 indique une réduction d'impôts de 66%. Pour les dons d'entreprise, l'article 238 indique une réduction d'impôts de 60%.

Les dons de mécénat ne sont pas soumis à la TVA, contrairement aux dépenses liées au parrainage qui, en raison de leur nature commerciale, doivent faire l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.

Chaque candidature de donation fera l'objet d'une décision du conseil d'administration de Chant Libre.

*Exemples de défiscalisation pour une entreprise.*

DON SOCIÉTÉ	DÉFISCALISATION 60%	RÉTRIBUTION 25%	COÛT RÉSIDUEL (15%)
1000€	600€	250€	150€
2000€	1200€	500€	300€
3000€	1800€	750€	450€

En contrepartie, si vous souhaitez réserver des places, contactez notre responsable de la billetterie sur [contact@barjacmenchante.org](mailto:contact@barjacmenchante.org)